SOMMAIRE N°38

Février 2020

- Edito ____ 1
- Ciné-Sologne ____ 2
- Le chemin de Saint-Cyr (CV6) ____ 2
- Travaux ____ 3
- Budget primitif 2020 ____ 4
- 11 novembre : 2 jeunes portes drapeaux ____ 5
- Un arboretum au Parc Départemental des Dolines de Limère ____ 5
- Intercommunalité ____ 6 / 7
- L'expo : Cohérences, la rétrospective ____ 8
- La relique de l'église ____ 8
- Marion Lefin : une factrice épanouie ____ 9
- Vie associative ____ 10
- Le Comité des Fêtes 10 ans de passion ____ 11
- L'Ard Trail : 6ème édition ____ 12
- Agenda ____ 12

La Lettre d'Ardon
121, route de Marcilly 45160 Ardon
Tél. : 02 38 45 84 16
Fax : 02 38 45 84 05
Courriel : mairie@ardon45.fr
Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :
Elysabeth Blachais-Catoire
Rédaction : Commission communication
Conception / Maquette : Lexa-Design
Impression : Corbet
Crédits photos : Mairie d'Ardon
Dépôt légal : Février 2020

Ardon SOLOGNE

N°38

LA LETTRE d'Ardon

Édito

Chers Ardonnais, Chers Amis,

Notre mandat s'achève et nous pouvons être fiers du travail accompli ensemble pendant ces 6 années, même si j'ai quelques regrets de n'avoir pas pu terminer tous nos projets.

Nous avons engagé la commune dans une démarche de modernité tout en maîtrisant harmonieusement son développement, et en préservant son cadre de vie rural et résidentiel.

Nous avons amélioré et enrichi les services de proximité, défendu notre école, réglé enfin le problème de l'assainissement collectif.

Tout cela en maintenant un très faible niveau de fiscalité communale.

Nous allons bientôt atteindre le cap des 1500 habitants, nos fondamentaux financiers sont solides, soyons prêts à relever les défis qui nous attendent et efforçons nous de rester à la hauteur des ambitions de notre commune.

Je profite de cette dernière Lettre de la mandature pour remercier tous ceux et celles qui œuvrent pour notre commune à quelque titre que ce soit : les associations qui avec leurs bénévoles animent notre village et renforcent le lien social, les agents de la commune qui contribuent à un service public de qualité, les membres du CCAS, relais bienveillants intergénérationnels, et l'équipe municipale pour son engagement et son travail depuis 2014.

Merci aussi à nos professeurs des écoles dont l'engagement est sans faille, à nos commerçants qui enrichissent la commune de leur talent, aux gendarmes qui veillent sur notre sécurité, et à toutes celles et ceux qui ont accepté de commencer une nouvelle aventure chez nous à Ardon : nouveaux résidents, Assistantes Maternelles, Kinésithérapeutes, Infirmière et Orthophoniste à qui je souhaite un grand succès !

Je vous adresse à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année et pour cette nouvelle décennie qui s'ouvre. Qu'elle vous apporte beaucoup de joies et de satisfactions dans le cadre familial, amical, et professionnel et bien sûr une excellente santé pour permettre la réalisation de tous vos projets.

Dans un mois, une page se tournera, comme lors de chaque renouvellement de mandat.

Ceux qui écriront un nouveau chapitre de l'histoire de notre belle commune auront à cœur, j'en suis sûre, de continuer à la développer dans l'harmonie et le souci du bien-être des Ardonnais, enfants et adultes, sans oublier qu'ils seront les garants de l'intérêt général.

Que 2020, malgré le contexte social morose, soit pour tous l'occasion de vivre ensemble dans la Fraternité, la Tolérance et la Solidarité.

Elysabeth Blachais-Catoire
Maire

Ciné Sologne

- **Les prochains rendez-vous :**
  les 6 mars, 3 avril 2020
- **Tarifs :**
  Adulte : 5€ (4€ euros avec la carte fidélité) ;
  tarif réduit : 3,50€

La vidéo d'Ardon

présentée lors de la cérémonie des voeux sera disponible sur le site internet de la commune **à partir du 21 février.**

Ciné Sologne : le cinéma à Ardon

C'était la belle époque, quand il y a 30 ans, quelques cinéphiles ont décidé de créer Ciné Sologne au sein de l'association UCPS (l'association de l'Union pour la Culture Populaire en Sologne). Les films étaient alors sur pellicule et l'entracte obligatoire pour effectuer le changement de bobine.

Depuis, Ciné Sologne a fait l'acquisition d'un projecteur numérique professionnel et ce circuit itinérant de cinéma en milieu rural continue son parcours dans les seize villages de Sologne du Loiret, Loir et Cher et Cher. Des bénévoles s'organisent pour effectuer, une fois par mois, une ou plusieurs projections d'un film familial récent. Un film dédié aux scolaires est de plus proposé aux écoles trois fois dans l'année.

A Ardon, 46 élèves de l'école et 25 adultes ont pu voler avec les oies grâce au film « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vannier qui a été projeté le 6 décembre en après-midi et en soirée.

Depuis « La Belle Époque » et « Le meilleur reste à venir » ont été projetés pour le plus grand plaisir des spectateurs présents.

Les Ardonnais commencent à prendre l'habitude de ce rendez-vous ; certains ont même pris un abonnement, signe d'une fidélité qui s'installe.

LE CV 6

En réponse à la pétition lancée par les riverains, la commune a consulté Cap Loiret afin d'obtenir un avis technique sur les différentes options destinées à améliorer la sécurité et la circulation sur cette voie communale très empruntée quotiennement.

Lors d'une réunion organisée à la mairie avec les riverains plusieurs préconisations ont été présentées qui pourraient être réalisées rapidement :

- **procéder à l'analyse** de la vitesse et du comptage précis des véhicules
- **faire un relevé topographique** pour maîtriser l'écoulement des eaux
- **abattre les quelques chênes proches de la rive** de chaussée
- **buser le fossé** aux endroits dangereux
- **améliorer la signalisation** verticale
- **mettre en place un chaucidou,** c'est à dire une chaussée à voie centrale banalisée, avec signalisation au sol de chaque côté pour les cyclistes.

LA MAM ET LE PÔLE SANTÉ

Les bâtiments sont sortis de terre et désormais clos et couverts.
Les travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs sont en cours. La MAM et le Pôle santé devraient ouvrir leurs portes l'été prochain pour le plus grand bonheur des ardonnais.

Une pause méridienne aménagée pour le bien-être de tous

Suite à l'audit réalisé en novembre et décembre, il a été décidé de :

- **Allonger de la récréation** avant le repas (passée de 10 minutes à 20-25 minutes) pour que les enfants se défoulent et puissent passer aux sanitaires avant de passer à table
- **Renforcer l'équipe avec une personne supplémentaire** qui répond aux sollicitations des enfants et assure une surveillance pendant que les autres agents assurent le service, ce qui permet de réduire le temps passé à table et mieux gérer les conflits
- **Modifier le permis** de la pause méridienne, plus explicite sur le comportement attendu de la part des enfants, tendant à sanctionner les attitudes inappropriées et à valoriser les bonnes conduites (document à l'essai, de nouvelles modifications pourront être apportées)
- **Durcir les sanctions :** plusieurs exclusions temporaires déjà prononcées, et une exclusion définitive
- **Installer, dans les semaines à venir, des claustras acoustiques** entre les tables permettant d'absorber le bruit et d'éviter les interactions entre les tables
- **Ajouter de nouveaux jeux** dans la cour de récréation

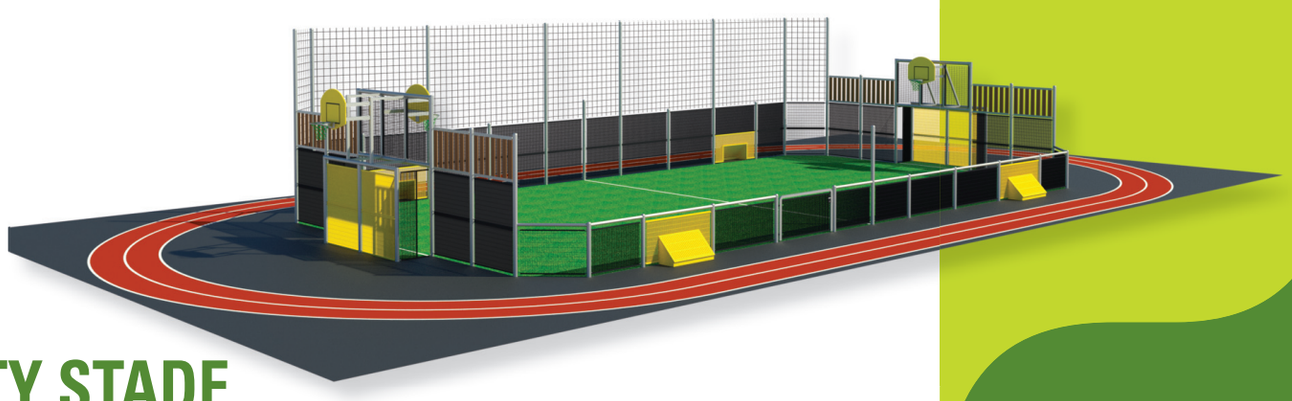

Le CITY STADE

achevé dès cet été sur le pré communal

Largement subventionné par le Département et la Région, ce terrain multisport de près de 100 000 € dédié aux jeunes de la commune permettra en accès libre et en toute sécurité la pratique d'une diversité de sports parmis lesquels football, basket, handball, volley, badminton, hockey etc., en plein air, en toute liberté et par tous les temps !
Un lieu de rencontre convivial consacré aux défis sportifs, à la fois ludique, esthétique et robuste.

RENTRÉE 2020 - 2021

Ouverture des inscriptions à l'école d'Ardon

A partir du 17 FEVRIER 2020

Se présenter en mairie avec :

- ☐ le livret de famille
- ☐ un justificatif de domicile
- ☐ une pièce d'identité

Puis prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école :

Mme BOUISSET
Tél. : 02-38-45-85-65.

Documents nécessaires :

- ☐ livret de de famille
- ☐ justificatif de domicile
- ☐ carnet de santé de l'enfant

Suppression de la Taxe d'Habitation

Cette taxe sera supprimée pour tous les habitants en 2022.

Dès 2021 la compensation à l'euro près, se fera par transfert à la commune d'une partie de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti.

Taxe d'aménagement

Le taux de la taxe d'aménagement est fixé à 5% pour l'ensemble de la commune.

Les locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes bénéficient d'une exonération à hauteur de 50%.

BUDGET PRIMITIF 2020

COMMUNE

Un budget qui traduit la volonté de maintenir une politique d'Investissement ambitieuse, une pression fiscale faible et l'amélioration du cadre de vie

Préparé à la suite de la tenue en décembre dernier, du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), et bien que celui-ci ne soit pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants, le Budget Primitif 2020 a été voté lors du Conseil Municipal du 10 février dernier.

Présenté sans reprise des résultats 2019, ce budget assure une capacité d'autofinancement d'environ 140 K€, à laquelle viendront s'ajouter un certain nombre de subventions.

A fiscalité constante, et sans nouvelle baisse des dotations de l'Etat, ces perspectives budgétaires devraient permettre un peu plus de 195 K€ d'investissements supplémentaires, en plus des dépenses 2019 non réalisées qui seront donc reportées en 2020, comme par exemple la Maison d'Assistantes Maternelles, le Pôle santé, et le Citystade.

Au mois de juin prochain, lorsque les Comptes Administratifs 2019 auront été validés, un Budget supplémentaire sera voté qui aura pour objectif de réintégrer les résultats 2019. Une liste exhaustive des Investissements de l'année pourra alors être finalisée.

BUDGET PRIMITIF 2020

EAU & ASSAINISSEMENT

Une année déterminante qui verra enfin la finalisation de notre nouvel équipement d'assainissement collectif

Destinée à être opérationnelle cet automne, la nouvelle station d'épuration représente un investissement important de plus d'1,1 Million d'euros dont le financement se présente ainsi :

- **Subventions :** _____530 K€
- **Emprunt :** _____250 K€
- **Autofinancement :** ____320 K€

Malgré le montant important de cet investissement, à l'horizon 2022 le Fonds de roulement devrait se maintenir à environ 300 K€.

Ceci permettra de poursuivre les travaux nécessaires à la réhabilitation des réseaux d'eau potable.

En effet, les études réalisées en 2019 ont mis en exergue la nécessité de sécuriser les 53 kilomètres du réseau de distribution d'eau potable.

Pour mémoire, près de 300 K€ d'investissements ont déjà été réalisés pour les travaux de remise en état du château d'eau, le renouvellement de tous les compteurs et les débitmètres de sectorisation.

La nouvelle sation d'épuration devrait être opérationnelle cet automne

Le 11 novembre dernier deux jeunes de la commune ont accepté d'être porte-drapeaux

Pauline Ducrocq, 23 ans, étudiante en 5ème année de Pharmacie à Lille et surtout, ancienne élève d'Ardon, a été surprise d'être sollicitée pour être porte-drapeau car habituellement, ce privilège appartient aux vétérans.

Toutefois, impliquer les jeunes du village, lui a paru noble et elle a ressenti de la fierté lors de la cérémonie ; elle s'est sentie utile à cet évènement d'importance.

Pauline y a été d'autant plus sensible que son ami est caporal au sein du génie. De même, dans sa famille, son oncle Hubert (actuellement en retraite militaire) a longtemps servi dans l'armée, ainsi qu'un aïeul soldat, mort pour la France durant la 1ère guerre mondiale à la veille de ses 20 ans.

Rémi Boubault, 18 ans, actuellement en 2ème année de classe préparatoire au lycée Benjamin Franklin d'Orléans souhaite intégrer une école d'ingénieurs.

Il accepté d'être porte-drapeau le 11 novembre dernier car pour lui il est normal de participer à la vie de la commune, et de participer au devoir de mémoire.

Rémi a trouvé la cérémonie très solennelle et le parallèle avec les guerres actuelles lui a paru très intéressant.

Tout comme Pauline, le monde militaire ne lui est pas inconnu : son oncle a fait son service dans sa jeunesse et il est aujourd'hui réserviste et recruteur. Il fait régulièrement des stages au 12e Régiment de Cuirassiers d'Ardon.

Un arboretum au Parc départemental des Dolines de Limere

Les élus lors de l'inauguration le 14 décembre 2019.

Proposé par l'INRA en collaboration avec l'ONF, et coordonné par Marc Villar, ce projet de création d'un arboretum du changement climatique se réalise enfin. Une vingtaine d'arbres de douze espèces différentes ont été plantés : Sapin de Bornmüller, Erable de Montpellier (x2), Cèdre de l'Atlas (x2), Chêne chevelu (x2), Chêne vert (x2), Chêne pubescent (x2), Tilleul à petites feuilles, Arbousier commun (x2), Chêne sessile, Erable champêtre (x2), Tilleul à grandes feuilles (x2), Erable plane.

Ces espèces ont été choisies pour leur capacité à résister aux changements climatiques et autres (canicules et sécheresse à répétition, nouveaux parasites, développement de maladies …..).

En effet, dans le Parc Départemental des Dolines de Limère *« des sapins sont déjà morts suite aux canicules et sécheresse des deux dernières années. D'où cette démarche de planter des arbres qui ont des chances de subsister et qui ne devraient pas être perturbateurs pour les espèces autochtones »* (Maryline Hureau – technicienne de l'environnement au Département)

Visiter le parc, c'est aussi découvrir des nichoirs à oiseaux, des ruches, des gîtes pour les insectes, etc…

Ce parc revêt un caractère pédagogique (panneaux explicatifs – atelier des sens) ; les visiteurs pourront ainsi prendre conscience de l'impact des changements climatiques sur leur environnement

ÉTAT CIVIL 1019

Ils sont nés en 2019 :

Lucile Gourme, le 14 janvier
Victor Lauron, le 2 mars
Mia Pereira, le 10 juillet
Sacha Delvoye, le 9 décembre
Alya Moulin, le 5 novembre

Ils se sont dit oui en 2019 :

Nathalie Gerbeaud
et Michel Ledru, le 31 août

Ils nous ont quittés en 2019 :

Jean Mitterrand, le 3 janvier
Camille Murcia, le 6 mars
Jean-Louis Blot, le 6 mai
Marguerite Schoch, le 7 mai
Pierre Villoger, le 8 mai
Rose Gonalons , le 24 juillet.

Jours de Jazz
Du 26 au 29 mars

Espace
Madeleine Sologne
LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
à 20h30

Jeudi 26 mars :
"Magasin du café" - Quartet

Vendredi 27 mars
"Canto Quartet"

Samedi 28 mars
"Sarah LENKA" - Quintet

"God Save de Swing"
en première partie

Dimanche 29 mars
"Olivet Jazz Band'

INFOS :
www.lafertesaintaubin.fr
02 38 64 83 81

LE CUBE

Après une année 2019 qui a battu tous les records d'affluence, notre complexe aquatique intercommunal, propice à la détente et aux loisirs, se prépare à accueillir en 2020 nombre d'activités variées, dans une ambiance décontractée et un cadre privilégié.

LE 14 FÉVRIER LE CUBE FÊTE LA SAINT-VALENTIN !

Surfant sur le succès de l'an passé, l'équipe organise une opération promotionnelle à l'occasion de la St Valentin sur le principe d'un parrainage : 1 entrée payante = 1 entrée gratuite pour l'accompagnant

L'opération se déroule sur l'intégralité de l'établissement : Espace aquatique - Espace Balnéo et toutes les activités du vendredi 14 février.

Une journée très spéciale au cours de laquelle des roses seront offertes !

LE 15 FÉVRIER, LE TEMPS SERA VOTRE ENNEMI !

Serez-vous capable de relever le défi ?

De 9h00 à 11h30 vous pourrez, en famille, découvrir L'ESCAPE SWIMM où de nombreux jeux vont vous surprendre ! venez mener l'enquête dans les bassins !

20 euros par famille sur inscription seulement (enfant

Le PLUi ou Plan Loca Intercommunal vient

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui permet de définir une vision partagée du territoire pour les quinze prochaines années.

Il permet de fixer des orientations stratégiques sur des thématiques qui concernent le quotidien des habitants et des usagers (logement, déplacements, développement économique, environnement etc.) et de définir des règles de constructions (implantation des bâtiments, hauteur, stationnement, transition énergétique etc.). Ce document d'urbanisme aura pour vocation de construire un territoire cohérent et attractif et devra prendre en compte les spécificités de chaque commune.

En effet, aujourd'hui, les enjeux d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité et de mixité sociale exigent que ces questions ne soient plus considérées uniquement au niveau communal. L'intercommunalité devient l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes.

Le PLUi remplacera les différents documents d'urbanisme des Communes et fixera les règles générales d'utilisation du sol harmonisées à l'échelle intercommunale, pour les vingt ans à venir. Il devra naturellement être compatible avec les orientations du SCoT qui est en voie de finalisation.

ocal d'Urbanisme
nt de démarrer

Il devra donc intégrer tous les grands enjeux du territoire, en matière de gestion d'espaces, d'habitat, de mobilité, d'économie et de tourisme.

Il comprendra également un volet spécifique dédié à la politique de l'Habitat. Il définira des objectifs de production de logements par commune, répartira la production de logement social et définira des aides spécifiques pour l'amélioration de l'habitat.

Son élaboration se fera en concertation avec l'ensemble des habitants et des acteurs de l'intercommunalité :

- **Un dossier sera mis à la disposition du Public** au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies de chacune des communes membres
- **Un site Internet dédié a été créé :** http://participation.institut-auddice.com/PLUi-Portes-de-Sologne
- **Une exposition itinérante sera installée** dans chaque commune
- **Des réunions publiques** seront organisées
- **Des Informations seront données** dans la presse locale
- **Un référent PLUi pourra être contacté à :** plui-ccps@laferte.org

Le tourisme en Sologne mis à l'honneur

Le tourisme est un enjeu majeur pour le développement économique local comme pour la création d'emplois pérennes partout sur notre territoire out au long de l'année.

Mettre en œuvre un accueil de qualité accessible à tous, indispensable pour fidéliser les clientèles, constitue un objectif majeur et fédérateur pour tous les acteurs du tourisme mobilisés pour créer une offre personnalisée et pour répondre toujours mieux aux attentes des clientèles nationales et internationales. Cet objectif passe par la mise en place de nouvelles stratégies afin d'attirer de nouveaux visiteurs en Sologne.

C'est pourquoi une grande campagne de communication a eu lieu à Paris pendant plus de 6 semaines sur plus de 40 écrans, dans les gares, métro et RER.

Accompagnée par une présence sur les réseaux sociaux, la marque Sologne renvoyait sur le site de destination : **www.sologne-tourisme.fr**

Une manière moderne et dynamique de mettre en avant l'offre touristique de notre territoire qui devrait se renforcer dans les années à venir.

4e Forum pour l'Emploi

22 septembre 2020

Espace Madeleine Sologne
à La Ferté-Saint-Aubin :

contact@cils-emploi.fr

Tél. : 02 38 64 80 40

« Le Conseil Municipal d'après Joël Mouëllo »

L'exposition « Cohérences, la rétrospective »

Treize expositions pour seize artistes exposés, une diversité assumée : des tableaux (huile, acrylique, pastel, aquarelle), des œuvres en bois flotté, des sculptures, des tapisseries, des blasons, des gravures, des croquis, des dessins oniriques, des photographies, voilà ce que les visiteurs de nos expositions permanentes ont pu apprécier depuis plus de cinq années ...

La dernière exposition de la présente mandature 2014 - 2020 présentée jusqu'à fin mars, salle du Conseil. Intitulée « Cohérences, la rétrospective », elle expose quelques œuvres de chacun des artistes évoqués plus haut. Surprise : contrairement à la crainte initiale du jury qui avait fait la sélection et l'accrochage des œuvres – nous nous attendions à de vraies difficultés d'association – c'est l'inverse qui est apparu : une juxtaposition tout à fait harmonieuse d'œuvres si différentes !

Pourquoi une telle cohérence ? Bien sûr l'exposition regroupe les œuvres par thèmes, les couleurs ont été associées. Mais n'aurions-nous pas là un effet terroir ?

Comme vous le savez, nous avions fait le choix de n'exposer que des artiste ardonnais, et bien nous en a pris car ce fut tout au long de ces treize expositions une découverte continue de nouveaux talents, maitrisant pleinement leur art et le choix des sujets.

A quoi sert l'Art ? A rien, sûrement ... Pourtant, à chaque fois que nous visitons une belle exposition, ou même une exposition qui nous étonne voire nous choque, nous en sortons un peu plus gais, un peu enrichis, nous avons appris quelque chose.

Cohérences, la rétrospective attend votre visite aux heures d'ouverture de la mairie, ou même le week-end, sur demande.

Une Devise pourquoi pas ?

Lors du conseil municipal de novembre 2019, le village s'est doté d'une devise pour accompagner son blason :

« Du fond des âges, tourné vers l'avenir »

VILLE D'ARDON

La relique de l'église

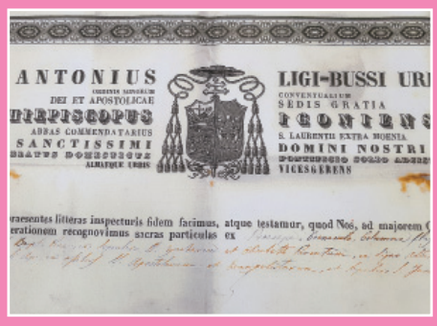

Notre Lettre précédente vous avait annoncé la découverte fortuite d'une boîte à relique apparue lors de la découpe du piédestal d'une statue de Saint Pierre. Suite aux recherches assidues de Madame Chalot spécialiste des écritures anciennes, aidée de sa fille et de Madame Boulain pour la traduction latine, nous pouvons préciser qu'il s'agit non pas **d'une relique mais de plusieurs,** chaque relique étant un fragment très petit de « la vraie relique » pieusement conservée et « extraite d'un lieu authentique ». Ces reliques sacrées proviennent (proviendraient) de la crèche, autrement dit de l'étable où est né Jésus, de la table de la Cène, dernier repas de Jésus avant sa crucifixion, de la colonne où il a été flagellé avant de monter au Golgotha, et du Tombeau. D'autres fragments de reliques sont collés à la périphérie.

Le verre protecteur a été cassé lors de l'extraction du piédestal de la statue. Le père Sébastien Brière va faire réparer ce reliquaire. Il pourra ensuite être présenté aux fidèles ou aux personnes intéressées qui le souhaiteront.

Il appartient naturellement à chacun d'avoir sa propre position par rapport au culte des reliques. Mais quoi qu'il en soit, cette découverte est un élément de plus dans l'histoire de notre église, beaucoup plus riche qu'on peut l'imaginer en passant à côté sans y prêter attention ! Et comment, et pourquoi cette boîte de reliques a-t-elle été offerte à notre église ? Le mystère subsiste ...

Notre paléographe s'est également livrée à une étude approfondie des signataires du texte accompagnant les reliques, de leurs lieux de naissance et de décès, des congrégations auxquelles ils appartenaient, de l'église dont ils étaient titulaires : bref, une riche moisson ! Merci Madame Chalot !

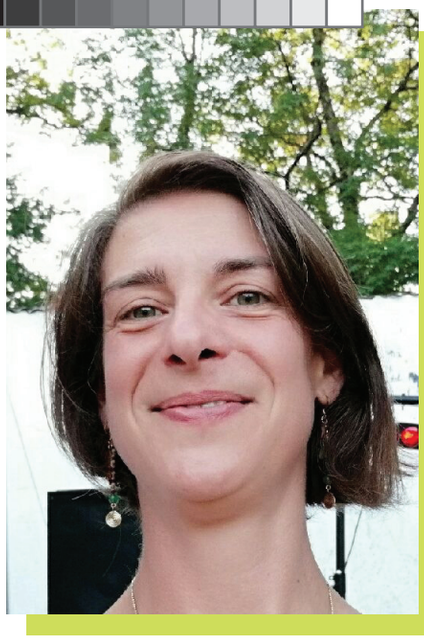

MARION LEFIN, une factrice épanouie, en milieu rural, passionnée d'écriture !

Elle a intégré LA POSTE en 2003 et a longtemps (7 ans) fait la même tournée mais le plus souvent les tournées changent tous les 2 ans en fonction de l'évolution de la population.
A Ardon, elle distribue le courrier route de Marcilly, Route de Jouy (jusqu'au Pigeon Vert et sur le CV6)

Elle a choisi ce métier car il offre de réelles possibilités d'évolution aux guichets et des formations régulières axées sur les problématiques du métier (en prévention pour éviter les morsures de chiens) et oui ce n'est pas une légende, les chiens ne portent pas les facteurs dans leur cœur !

Ce qu'elle apprécie le plus ce sont les contacts humains et le travail en extérieur sur les routes de campagne. A l'ère du numérique, les SMS et les mails ont remplacé le courrier mais elle a réussi à maintenir ses relations avec la population en étant à l'écoute pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

Marion est une jeune femme souriante, chaleureuse, intéressée et éclectique : elle joue de la caisse claire (tambour) dans un groupe, fait de la peinture et des loisirs créatifs et surtout elle écrit des romans, des livres pour enfants non publiés pour l'instant !

Elle collectionne aussi les cartes postales et comme elle adore écrire, elle a décidé d'envoyer à toutes les personnes de sa tournée, un petit mot et un poème au moins une fois par an (au printemps, pour les vacances d'été, à la rentrée, pour Noël…) selon ses envies.

Elle a distribué 1400 cartes et a reçu 10 réponses, c'est peu, mais pour elle ces quelques lettres sont une immense récompense, une grande joie tintée de reconnaissance qui lui vont droit au cœur.

Elle regrette qu'on écrive de moins en moins de belles lettres ou cartes postales mais elle en envoie toujours beaucoup à ses proches et s'il y a une chose qui ne se démode pas, ce sont les lettres au Père Noël qui sont toujours nombreuses et soigneusement prises en charge par La Poste qui retourne des réponses personnalisées à leurs jeunes expéditeurs.

Elle a aussi quelques anecdotes sur ses tournées : des admirateurs qui lui ont écrit et interprété des chansons accompagnées à la guitare ou à l'harmonica pour la remercier de sa gentillesse, de sa visite quotidienne pour leur distribuer leur courrier sans rien attendre en retour juste un sourire…c'est ça le bonheur : des moments simples et partagés.

Marion est une factrice heureuse et radieuse ; elle va continuer d'exercer son métier avec passion pour le plus grand plaisir de tous et en espérant créer des vocations…

Un Concert à domicile pour les Ardonnais

5 mars 2020
à 20h30
à l'Hôtel Mercure

Réservation en ligne sur le site de la commune www.ardon45.fr où à l'adresse suivante :

https://www.tourismeloiret.com/fr/diffusio/agenda/soiree-concert-et-si-vous-goutiez-la-traviata-ardon_TFOFMACEN-045V504VWI

Associations

COLLECTE DE BOUCHONS EN LIÈGE À LA DÉCHETTERIE D'ARDON

au profit de l'association les Amis des Enfants du Monde

Cette association organise la collecte et le recyclage de bouchons en liège. L'argent recueilli permettra la scolarisation des enfants

Pensez-y lors de vos déplacements à la déchetterie !

Premières Puces à Ardon Dimanche 5 avril 2020 de 9h à 18h au Gymnase

ARDON RANDONNÉE, EXPLORONS NOS CHEMINS ..

Les grandes randos, oui, mais pas que !

Ainsi, tous les jeudis matin, rando. Tous les dimanches matin, rando !
D'accord, mais on se retrouve où ? Pour savoir, une adresse, plus un téléphone : **ardon.randonnee@free.fr** et **06.18.24.00.47**

Oui, mais la grande grande rando, c'est quand ?
Ce sera la 13ème Trans'Sologne, **le 13 juin 2020.**
Qu'on se le dise !

CHORALE SYNTONIE, MES AMIS CHANTONS !

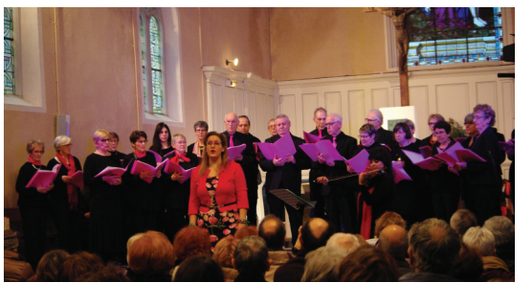

Un grand nombre de choristes de la chorale Syntonie avait répondu présent pour participer à l'inauguration de l'église le 15 novembre, sous la direction de Xavier Merceron.

Puis Syntonie dirigée par Aurore Pouls avait invité Choraline de Marcilly-en-Villette dirigée par Evelyne Bounaud pour son concert de Noël le 15 décembre à l'église d'Ardon. Un public nombreux a apprécié et participé aux chants avec l'accompagnement au piano et violon de Florence Van Gerdinge.

Et maintenant, nous répétons pour le **concert de Printemps le dimanche 17 mai à l'église d'Ardon.**

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LIMÈRE, LOIN LÀ-BAS, LE 18 ...

2019, une belle année sportive pour l'AS Golf !

Le projet sportif de l'Association Sportive du Golf de Limère mis en place par le président et son équipe en 2017 porte ses fruits pour la deuxième année consécutive. Après une année 2018 riche de premiers succès, l'année 2019 poursuit cette dynamique sportive.

Le Club est remonté 2ème de la région Centre à égalité avec le Club voisin (Marcilly).

L'année 2019 aura été marquée par 3 montées d'équipes au niveau National :

- **Équipes Hommes :** Montée en 4ème Division Nationale
- **Équipes Femmes :** Montée en 3ème Division Nationale
- **Équipes Femmes (+30 ans) :** Montée en 3ème Division Nationale

Chez les jeunes, Une équipe Filles (- 16ans) a été créée pour la 2ème année consécutive.

L'école de Golf est composée de 70 enfants de 4 ans à 16 ans

Kalyne BENARD (15 ans), meilleure joueuse du Club, joue en équipe de France Jeunes depuis 2 ans. Le Club compte 597 Membres (459 Hommes et 138 Femmes)

L'AS : c'est plus de 50 compétitions (Département, Région, et National) organisées des plus jeunes aux Seniors

Notre ambition est toujours aussi forte pour 2020, avec de nombreuses montées en perspective.

Contact : Olivier ROBLEDO, Président de l'AS
06.09.82.64.48 et aslimere.president@gmail.com

LES ANCIENS D'ARDON TOUJOURS GOURMANDS !

D'ailleurs, l'année fut clôturée par le traditionnel Goûter de Noël, organisé dans la salle du Conseil, ce qui a permis à tous d'apprécier les tableaux d'Anne-Marie Turbat.

Nous prévoyons une séance de cinéma en début d'année, puis une escapade dans le Pithiverais au printemps.

Juin est encore loin, mais nous envisageons d'accompagner les enfants de la garderie lors de leur sortie annuelle. A ce jour, rien n'est encore décidé ...

OH, LES BELLES COUSETTES !

Petite dernière des associations ardonnaises, nos cousettes progressent. **Leurs prochains ateliers sont prévus les samedis 8 février, 14 mars et 4 avril de 16h00 à 18h30 à Jean du Lis.**

Et, vraie nouveauté à Ardon, nos Belles Cousettes vont organiser les Premières Puces Couturières le dimanche 5 avril au gymnase : voyez l'affiche !

LE COMITE DES FÊTES
10 ANS DE PASSION DÉJÀ !

Le comité des fêtes est une association loi 1901 dont l'objectif est d'offrir à la population de la commune d'Ardon des activités diverses culturelles, sportives, amicales.

C'est, depuis 10 ans, 10 fêtes de la Saint Denis, un téléthon, les 14 juillet, le trail mais aussi des sorties organisées comme Nigloland, le Pal, les Bodins, le brame du cerf, le marché de Noël en Alsace sans oublier la Suisse avec la visite à notre ville éponyme.

Le comité des fêtes gère la pêche dans les étangs de la commune de mars à décembre :

- **La vente des cartes de pêche** (disponible à la boulangerie),
- **Le contrôle de détention des cartes** (Bernard se promène tous les jours de mars à décembre et contrôle les pêcheurs et le cas échéant, les invite à se rendre à la boulangerie si ces derniers n'ont pas de carte de pêche),
- **mais aussi l'empoissonnement des étangs**, l'ouverture de la pêche et des concours comme celui du 14 juillet.

L'organisation du désormais traditionnel **Ard''Trail** nécessite beaucoup d'énergie (gestion administrative, recherche de sponsors, communication) et ce sont près de 130 bénévoles qui répondent présents la veille et le jour même, pour cette fête sportive qui déplace de plus en plus de coureurs,

Depuis quelques années, organiser des événements devient « compliqué » en raison des mesures de plus en plus contraignantes en matière de sécurité ; en effet: outre l'obligation de prévenir la Préfecture, les organisateurs doivent se rapprocher des forces de l'ordre pour l'établissement du périmètre de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate. L'organisation des secours aux personnes accidentées fait également partie de la logistique obligatoire.

Sans oublier les relations avec la SACEM qu'il faut rétribuer pour l'utilisation des titres musicaux.

Le 29 novembre, l'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée au bowling d'Olivet. Après 10 années de bénévolat André Raigneau a laissé sa place de Président à sa belle-fille Gwenaelle, déjà investie depuis de nombreuses années et élue en qualité de nouvelle Présidente. Le conseil d'administration composé de 8 membres est épaulé par 14 adhérents,

Dans les mois qui viennent le comité des fêtes va essayer de fédérer les associations ardonnaises autour d'une grande tablée pour fêter la fin de l'année scolaire !

A SUIVRE ……

LES 7 et 8 MARS PROCHAIN

Déjà la 6ème Edition de l'ARD TRAIL !

Cette année, l'équipe du Comité des Fêtes, initiatrice de cet événement, a eu un grain de folie, Elle a décidé d'organiser le samedi soir, l'Ard Noctem, trail nocturne de 12 km, non chronométré, sur le terrain militaire de la Grémuse avec un nombre limité.de participants

A l'instar des années précédentes, les principales courses ont des distances comprises entre 5 et 50 km. Les participants auront la possibilité de choisir un seul parcours ou un pack comprenant deux courses dont l'Ard Noctem.

Autre innovation, une conférence sur la prévention des risques de blessures a été animée par Pierre Gabory, kinésithérapeute du sport, quelques jours avant le départ de ce nouveau Ard Trail.

Le trail, c'est aussi la découverte de propriétés privées ouvertes pour l'occasion mais aussi des sentiers débouchant sur de jolies clairières, des chemins communaux, et ce dans le respect de l'environnement.

L'Ard Trail continuera de soutenir l'association « Le Rire Médecin » qui finance la visite de clowns auprès d'enfants hospitalisés ; l'année dernière c'est un chèque de 850 euros (1 € par dossard) qui a été remis à l'association.

L'Ard Trail est un événement sportif reconnu qui connait un succès grandissant et qui nécessite l'intervention de nombreux bénévoles, ils sont déjà 130 mais les bonnes volontés sont toujours les bienvenues.

Renseignements : lardtrail@gmail.com

AGENDA...

Vendredi 6 mars 2020	Ciné Sologne
Samedi 7 et dimanche 8 mars 2020	Trail
Lundi 9 mars 2020	Conseil Municipal
Samedi 14 mars 2020	Atelier couture salle Jean du Lis 16h00
Dimanche 15 mars 2020	1er tour des élections municipales
Dimanche 15 mars 2020	Atelier créatif sur le recyclage (organisé par l'APE)
Samedi 21 mars 2020	Pêche à la truite
Dimanche 22 mars 2020	2ème tour des élections municipales
Samedi 28 mars 2020	Ouverture de la pêche
Vendredi 3 avril 2020	Ciné Sologne
Samedi 4 avril 2020	Atelier couture salle Jean du Lis 16h00
Dimanche 5 avril 2020	Carnaval – chasse aux œufs Les Puces des couturières au Gymnase
Vendredi 8 mai 2020	Commémoration de la victoire de 1945
Dimanche 17 mai 2020	Concert Syntonie à l"église d'Ardon
Lundi 18 mai 2020	Concert Syntonie à l"église d'Ardon
Dimanche 7 juin 2020	Fête des mères
Dimanche 7 juin 2020	13e Randonnée Trans'Sologne

Plantation d'un arbre dans la cour de l'école

Cet été, les employés municipaux ont coupé le vieux marronnier qui trônait depuis toujours dans la cour de l'école.

Après avoir fait de l'ombre et servi de compagnon de jeux à beaucoup d'élèves, il devenait dangereux.

Le lundi 25 novembre dernier, un tilleul a trouvé sa place dans la cour sous le regard curieux des enfants.

Nous lui souhaitons longue vie, qu'il accompagne tous les élèves pendant de longues années et qu'il partage avec eux de nombreux secrets !

IMPRIM'VERT Papier recyclé - Imprimerie Corbet

MESSAGES D'ALERTE DIRECTEMENT SUR VOTRE PORTABLE

Si vous voulez être averti en temps réel des alertes concernant notre commune, merci de laisser votre numéro de portable à l'adresse mail suivante : **mairie@ardon45.fr**

www.ardon45.fr